

*Appel à projet Résidence rémunérée, recherche & création du
1^{er} mars au 30 avril 2022*



LA FABRIQUE DES ARTS
ÉCOLE DES BEAUX-ARTS
CARCASSONNE AGGLO

La Noire Montagne, est une manifestation articulée autour d'une résidence d'artiste sur le territoire de Carcassonne agglo en partenariat avec le département de l'Aude, la Région et la DRAC Occitanie ayant pour objectif la diffusion des arts visuels auprès d'un public très large. Ce partenariat ne s'arrête pas à notre territoire puisque nous avons conventionné avec les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse afin de bénéficier d'expositions du fonds régional d'art contemporain décentralisées sur notre territoire.

L'école des Beaux-arts est un établissement public qui comprend de nombreux ateliers de pratiques amateurs, une classe préparatoire aux écoles supérieures d'art agréée par le Ministère de la Culture et un service de plasticiens intervenants sur le territoire pour les écoles primaires, collèges, hôpital, prison, etc.

L'édition N° 2 de la Noire Montagne commence avec la résidence d'artiste qui aura lieu du 1^{er} mars au 30 avril 2022 à Villar-en-Val (Aude).

À qui s'adresse cette résidence ?

Cette résidence est destinée à un artiste peintre proposant un travail de création original, associant la création contemporaine à l'histoire de l'art. Il devra établir un parallèle entre les artistes d'hier et ceux d'aujourd'hui. Le candidat doit être motivé et faire preuve d'une sensibilité à la transmission et à la pédagogie. Il doit maîtriser la langue française.

Thématique choisie

« Origines »

Tout commence par la naissance de l'écrivain poète Joseph Delteil dans les bois de la commune Audoise de Villar-en-Val. Cette figure de la littérature française est célébrée par les habitants depuis de nombreuses années par le biais d'expositions documentaires, d'un festival aujourd'hui disparu et d'un sentier en poésie serpentant jusqu'à la Borie de Guillaman lieu emblématique de l'histoire de ce personnage. Un partenariat a été scellé entre la commune de Villar-en-Val, les Abattoirs, Musée - Frac Occitanie Toulouse et l'école des Beaux-arts de Carcassonne Agglo qui a permis la réalisation de d'une exposition originale conçue en deux volets : « Désir de Forêt » (été 2021 à Villar-en-Val) et « Désir de forêt #2 » actuellement visible à La FDA.

Un voyage à travers la peinture qui explore les relations de Delteil à la forêt et à travers celles-ci notre rapport actuel à la nature. La résidence en sera un prolongement.

Quand ?

Du 1^{er} mars au 30 avril 2022

Objectif ?

L'objectif de la résidence sera de conduire un travail de création original et d'y associer le public par le biais des présentations suivantes :

1. Environ 2 fois par mois l'artiste accueillera dans sa résidence des élèves de l'École des Beaux-Arts et des écoles primaires du territoire qui seront invités à le rencontrer sur son lieu de travail.

2. Le service Plasticiens Intervenants en milieu scolaire de l'Ecole des Beaux-arts organisera les visites qui seront accompagnées d'un médiateur enseignant avec lequel les élèves pourront s'initier dans un second temps à un travail plastique.
3. L'artiste s'engage à travailler du 1^{er} mars au 30 avril dans le lieu de résidence choisi (Villar-en-Val) et à préparer son exposition aux archives départementales de l'Aude qui aura lieu en octobre 2022. Cependant des œuvres antérieures pourront faire partie de l'exposition si toutefois celle-ci s'intègre dans la thématique choisie.
4. L'artiste produira un texte sur sa pratique qu'il devra articuler à une réflexion sur la peinture contemporaine. Ce texte sera publié dans la revue la Noire Montagne.
5. L'artiste préparera une conférence à la Fabrique des arts qui sera donnée à l'auditorium à la suite du vernissage à l'automne 2022.

Conditions

L'artiste s'engage à travailler du 1^{er} mars au 30 avril dans le lieu de résidence choisi (Villar-en-Val).

Hébergement : studio indépendant ou chambre individuelle avec kitchenette.

Bourse de résidence (comprenant les actions citées ci-dessus dans les objectifs) : 1750 € TTC

Cession des droits de présentation de fin de résidence : 250 € TTC.

Rémunération totale : 2000 € TTC.

La résidence fera l'objet de deux contrats entre l'artiste et Carcassonne agglo (résidence et droits de cession)

L'artiste doit se déplacer par ses propres moyens.

L'artiste doit être couvert par une assurance responsabilité civile (attestation à joindre lors de l'envoi du dossier de candidature).

Sélection

La sélection des candidats se fait après un examen attentif de la qualité artistique du dossier. Une attention particulière sera portée aux candidatures qui envisagent la peinture comme un art fondamental et qui tracent une ligne claire entre notre passé et notre futur. Il n'y a aucune limitation d'âge.

Composition du dossier :

L'artiste candidat à la résidence devra fournir les documents suivants :

1. Un texte d'une page maximum en relation avec la thématique demandée,
2. Un dossier d'œuvres picturales (10 maximum),
3. Un CV indiquant son parcours artistique,
4. Une attestation d'assurance en Responsabilité Civile mentionnant le nom de l'artiste.

Envoi électronique : un seul fichier PDF (n'excédant pas 10 Mo) à l'adresse suivante eba@carcassonne-agglo.fr

Date limite d'envoi des dossiers : 15 décembre 2021 minuit.

Une réponse sera envoyée aux candidats au plus tard le 31 janvier 2022

Le dossier présenté est réputé éligible dès lors qu'il est parvenu complet, correctement renseigné et dans le respect des délais impartis.

NB: Les dossiers incomplets et reçus hors des délais seront considérés comme irrecevables et ne seront pas examinés.

Composition du comité de sélection

- *Magali Arnaud, Vice-présidente déléguée à la Culture de Carcassonne agglo*
- *Alain Fabre, Directeur de l'Ecole des Beaux-Arts*
- *Alain Garrigue, Professeur de l'Ecole des Beaux-Arts*
- *Audrey Méline, Professeur de l'Ecole des Beaux-Arts*
- *Cyril Bourdois, Professeur de de l'Ecole des Beaux-Arts*
- *Christian Bastian, Artiste peintre*
- *Patricia Pailleaud, Villarts en val*
- *Catherine Cloarec, Villarts en val*
- *Les représentants de la DRAC Occitanie, de la Région Occitanie et du Département de l'Aude*

Contact

eba@carcassonne-agglo.fr

04 68 10 56 34

* La Noire Montagne fait référence bien sûr la « montagne noire », mais aussi au Black-Moutain Collège célèbre école américaine qui rassembla après-guerre de nombreux artistes du Bauhaus pour une nouvelle pédagogie de l'art.